Département de la Haute Savoie

Commune de Les Houches

LES HOUCHES
MONT-BLANC

Plan Local d'Urbanisme

Maîtrise d'ouvrage

VALLÉE DE CHAMONIX
MONT-BLANC

Communauté de Communes de la
Vallée de Chamonix-Mont-Blanc
38 place de l'Eglise
74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

Plan annexe

Date :

Echelle : 1/10000

Vu pour être annexé à l'arrêté
de mise à jour du

Le Président,

Eric FOURNIER

Approuvé le 19 décembre 2017,
Mise à jour le 04 avril 2018 (Modification P.P.R),
Mise en compatibilité n°1 le 09 janvier 2020 (Griaz),
Mise en compatibilité n°2 le 16 janvier 2020 (Bourgeat),
Mise à jour le 12 février 2020 (SIS),
Mise à jour le 03 juin 2020 (Statut Christ Roi),
Mise à jour le 02 octobre 2020 (classement sonore),
Mise à jour le 22 juin 2023 (Kandahar)
Modification n°1 approuvée le 04 avril 2024

Légende

Servitudes

- A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- AC1 : Monuments historiques (générateur)
- AC1 : Monuments Historiques (assiette)
- AC2 : Sites classés
- AC2 : Site inscrit
- AC3 : Réserve naturelle
- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- EL4 : Domaine skiable
- I1 : Etablissement des canalisations de transport et de distribution de GAZ
- I2 : Energie hydraulique
- I4 : Ligne électrique souterraine
- I4 : Ligne électrique aérienne
- PM1 : Périmètre réglementé PPR
- PT3 : Réseaux de télécommunications
- T1 : Voies ferrées, chemin de fer

Prescriptions règlementaires

- Espace Boisé Classé
- Corridor écologique
- Zones humides

Autres éléments du zonage

- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (secteur affecté par le bruit)
- Secteurs d'information sur les sols
- Zone à risque d'exposition au plomb
- Communes
- DPU
- Tunnel autoroutier
- Cimetière

La commune est classée en zone prioritaire dans l'évaluation du risque d'exposition au plomb (loi n°2004-806 relative à la santé publique du 9août 2004 et du décret n°2006-474 du 25 avril 2006)

Le permis de démolir est institué pour les travaux :
- Démolissant ou rendant inutilisable tout ou partie d'un éléménet patrimonial (fours à pains, mazot traditionnel...),
- Démolissant ou rendant inutisable tout ou partie d'une ferme traditionnelle ou bâtiment atypique, identifiés au plan de zonage

Edition du 18/03/2024

Référence plan : PLU_LES HOUCHES_PLAN_ANNEXE

0 500 1 000 1 500 2 000 m